

Observatoire départemental de la sécurité routière



DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

Ces données sont issues des remontées rapides des forces de l'ordre.

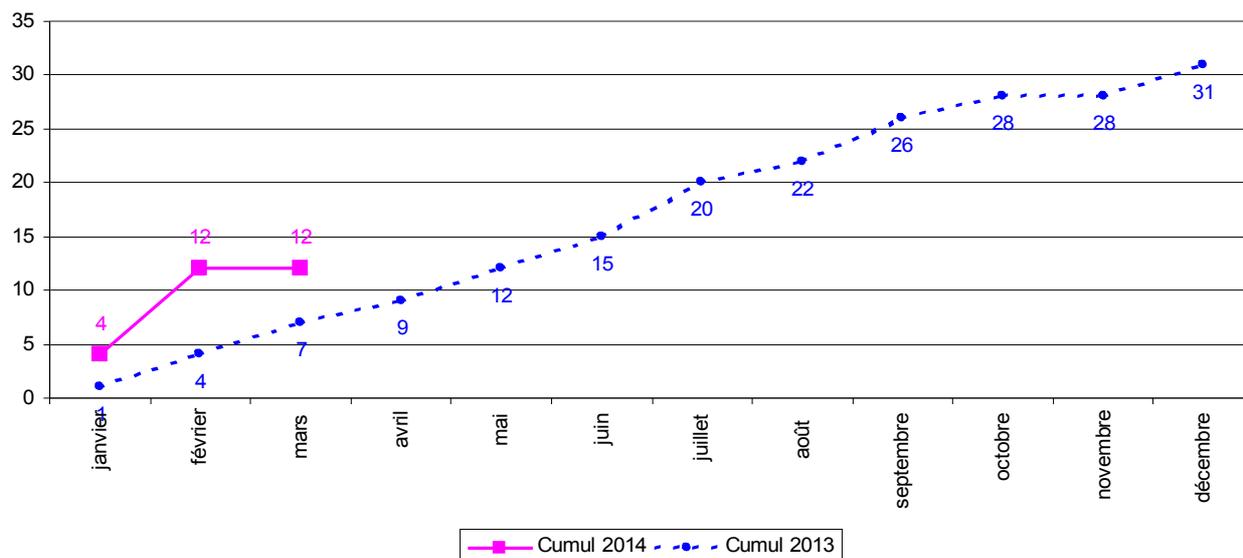
Bilan du mois de mars 2014

	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés
mars 2014	12	0	13	5
mars 2013	13	3	18	9
Variation	- 1	- 3	- 5	- 4
Evolution 2013/2014	- 7,7 %	- 100,0 %	- 27,8 %	- 44,4 %

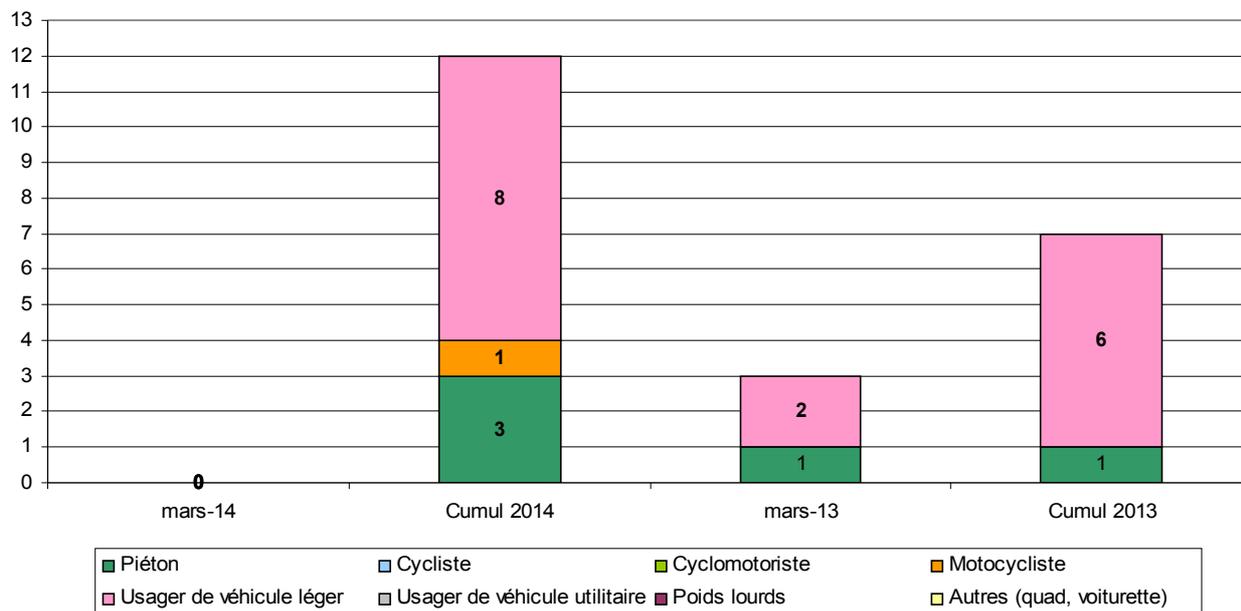
Bilan des 3 premiers mois de 2014

	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés
Janvier à mars 2014	51	12	54	29
Janvier à mars 2013	44	7	52	28
Variation	+ 7	+ 5	+ 2	+ 1
Evolution 2013/2014	+ 15,9 %	+ 71,4 %	+ 3,8 %	+ 3,6 %

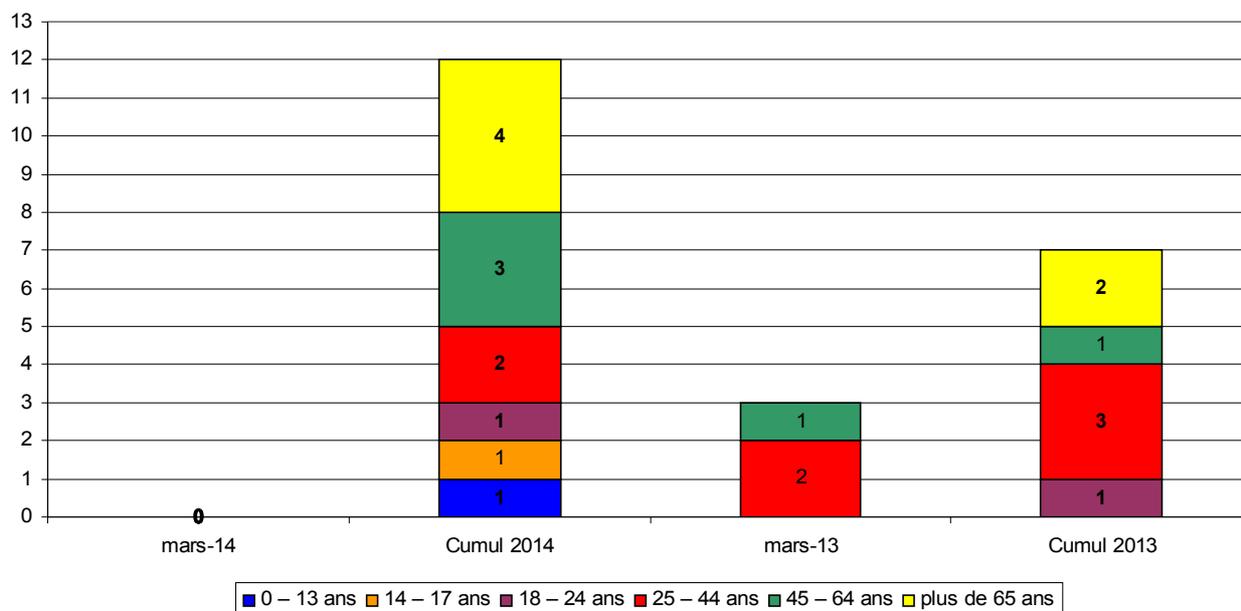
Evolution du nombre de tués en Loir-et-Cher



Répartition du nombre de tués par catégories d'usagers



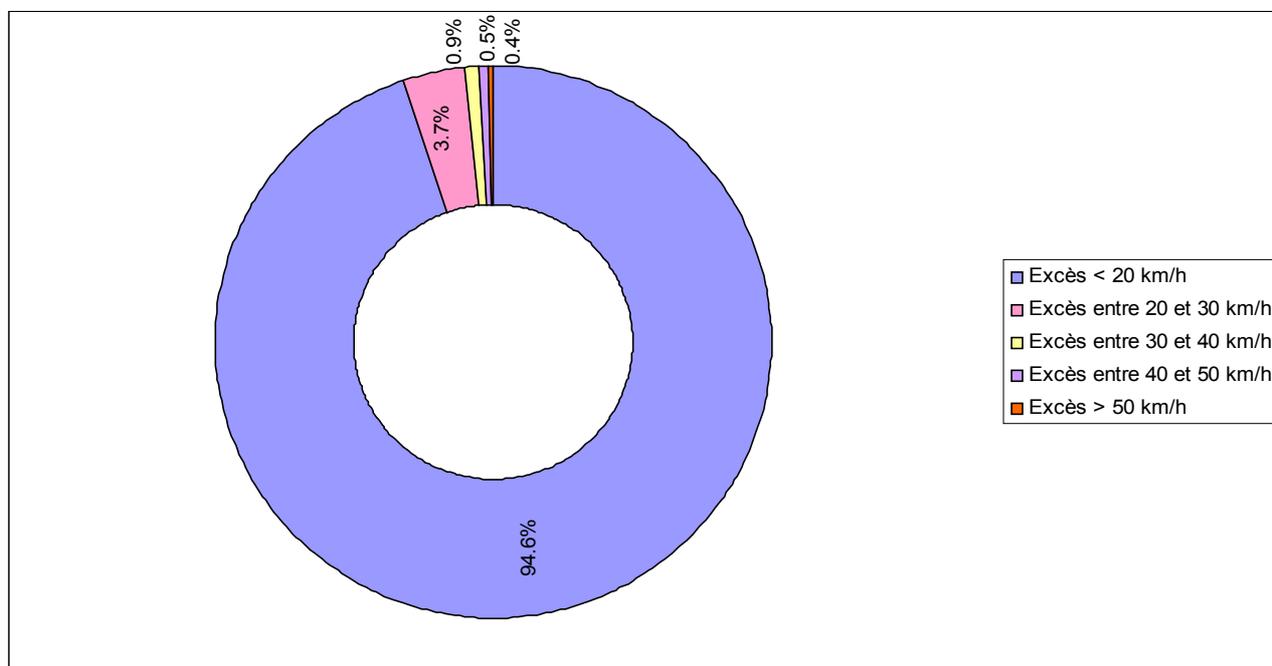
Répartition du nombre de tués par tranches d'âge



Le Plan Départemental de Contrôles Routiers (PDCR)

Nombre d'excès de vitesse relevés par les radars « contrôles sanctions automatisés » (CSA)

Nombre total d'infractions en mars : 4407



Activité forces de l'ordre pour le mois de février 2014

ALCOOL	Nombre de dépistages	6356
	Nombre d'infractions relevées	126
STUPEFIANTS	Nombre de dépistages	
	Nombre de dépistages positifs	
VITESSE	Nombre d'excès de vitesse (hors CSA)	413
PRIORITE	Nombre d'infractions pour non arrêt au feu rouge	23
	Nombre d'infractions pour franchissement de ligne continue	10
	Nombre d'infractions pour non arrêt au Stop	24
TELEPHONE	Nombre d'infractions pour circulation avec un appareil à écran en fonctionnement dans le champ de vision du conducteur et ne constituant pas une aide à la conduite	121

Le Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière (PDASR)

Une première animation de sensibilisation aux règles et dangers de la route, à destination d'une dizaine de personnes sourdes et déficientes intellectuelles de l'ESAT⁽¹⁾ d'Oucques a été menée par la coordination de l'action locale le 27 mars. À l'aide d'un interprète en langue des signes, la coordination a animé un atelier « simulateur 2 roues motorisés » afin de faire prendre conscience des situations à risques engendrées par le partage de la route.

¹ Établissement et service d'aide par le travail.